

Ça bouge à Taverny !



■ **Page 16**

Lycée Jacques-Prévert,
Florence Portelli obtient sa rénovation

■ **Page 28**

Fred Weber,
la musique chevillée au corps

Taverny

Magazine

N° 21
Été
2018

■ **Actualités**

- Commémoration du 8 mai
- Florence Portelli distinguée pour son engagement patriotique
- Taverny... sur les routes du Tour de France 2018!
- Opération tranquillité vacances relancée

p 6 - 7

■ **Santé**

- Droit de réponse des médecins-spécialistes du futur Pôle médical

p 8

■ **Grand angle**

- Ça bouge à Taverny!

p 9 - 15

■ **Environnement**

- La ville de Taverny signe la charte de développement durable
- Un poulailler pour lutter contre le gaspillage alimentaire

p 17

■ **Jeunesse**

- Le rallye citoyenneté se prépare
- Ouverture d'une structure d'informations jeunesse
- Taverny lance son permis à points citoyen

p 18 - 19

■ **Culture**

- La belle partition de DÉMOS
- Faites de la musique!
- Conservatoire municipal : fiers de nos jeunes musiciens!
- Du côté de la Médiathèque

p 20 - 21

■ **Enfance**

- Une nouvelle organisation des accueils de loisirs à la rentrée 2018
- Lieu d'accueil enfants parents

p 22

■ **Seniors**

- Une semaine pour voir la vie en... bleue
- Plan canicule, prévenir et surveiller

p 23

■ **Sports**

- Carton plein pour le Tavern'raid
- Forum des associations
- Caisses à savon : une descente d'enfer pour El Diablo!

p 24 - 25

■ **Festival cinéma**

- Festival de cinéma de Taverny - 4^e édition

p 26 - 27

■ **Tribunes**

p 29

■ **Agenda**

p 30 - 31

Le maire & son équipe à votre écoute

AGENDA DES PERMANENCES

• **MADAME LA MAIRE**

Samedi 30 juin de 9h à 12h
Sans rendez-vous
Hôtel-de-ville
2 place Charles-de-Gaulle

• **MADAME CHAPELLE**

Adjointe au maire,
déléguée au Logement et à la Santé
Mercredis 27 juin de 14h à 16h
et 4 juillet de 14h à 17h
Sur rendez-vous 01 34 18 41 95
CCAS - 105 rue du Maréchal Foch

• **MONSIEUR CLÉMENT**

Adjoint au maire,
délégué aux Quartiers
Lundi 25 juin de 17h à 19h
Centre social Vincent-Vignerou
Sur rendez-vous 01 39 95 53 85

• **MONSIEUR GLUZMAN**

Adjoint au maire,
délégué au Personnel,
au Développement économique,
à l'Emploi, au Commerce et à l'Artisanat
Vendredi 29 juin de 9h à 10h30
Sur rendez-vous 01 30 40 27 13
Hôtel-de-Ville

• **MONSIEUR KOWBASIUK**

Adjoint au maire,
délégué à l'Éducation, au Péri-scolaire
et à la Petite enfance
Les mardis de 16h à 18h
Sur rendez-vous 01 30 40 50 90
Hôtel-de-Ville



www.ville-taverny.fr



■ Directrice de la publication : Florence Portelli
■ Rédaction : service Communication
■ Conception : Richard Cordenier
■ Crédits photos : Service Communication - CDVO

■ Photogravure, impression, brochage : L'ARTESIENNE
■ Ce numéro a été tiré à 12 000 exemplaires
■ Dépôt légal : Bimestriel 2018
■ Imprimé sur du papier provenant de forêts gérées durablement.



■ **Florence Portelli**

Maire de Taverny
Conseillère régionale
d'Île-de-France

Chères Tabernaciennes, chers Tabernaciens,

Il existe plusieurs manières de s'impliquer et de s'engager pour sa ville. La plus simple consiste à distiller des rumeurs à la limite de l'absurdité auprès de la population. Des rumeurs qui ne s'enracinent dans aucune base réelle ni factuelle tant leurs créateurs sont déconnectés de la réalité de la ville.

Nous avons ainsi entendu que la ville allait bétonner massivement autour du lycée Jacques-Prévert, qu'elle allait presque offrir gracieusement un pôle médical à des médecins ou encore, qu'elle allait faire l'objet d'une mise sous tutelle. Autant de fantaisies qui paraîtraient dérisoires et qui prêteraient à sourire, si elles ne jouaient pas sur les peurs et les émotions des habitants pour servir de bas intérêts personnels.

Face à cette politique des rumeurs, mon équipe et moi-même préférons agir minutieusement et consciencieusement, soucieux de votre bien-être et de votre intérêt. Travailler au service de notre ville et de ses habitants nous guide, et nous mettons ainsi tout en œuvre pour appliquer et réaliser les changements et transformations que vous avez appelés de vos vœux en 2014. Cette démarche est bien plus noble, mais malheureusement plus lente car elle demande beaucoup d'efforts, de réflexions, de temps et d'énergie.

Nous obtenons ainsi des investissements pour nos deux lycées, nous prenons à bras le corps le problème crucial de la désertification médicale au sein de nos territoires en maintenant une offre de santé; nous créons presque ex nihilo tout un éventail d'activités, de services et de dispositifs à destination de nos seniors pour lutter contre l'isolement et promouvoir l'intergénérationnel, moteur de lien social ; nous luttons contre les inégalités sociales et scolaires en démocratisant l'accès à la culture et en créant un permis à point citoyen permettant à des jeunes de financer des projets déterminants pour leur entrée dans la vie de jeune adulte ; nous déployons des efforts considérables pour diversifier l'offre commerciale locale et faire ouvrir des lieux de vie.

Bien avant la mode actuelle, mon équipe est en grande partie composée de personnes venant de la société civile et c'est aussi pour cette raison que notre façon de faire et notre mentalité sont bien différentes des pratiques que nous dénonçons depuis le début de notre mandat.

Tout ceci est permis par l'envie indéfectible et inépuisable de servir l'intérêt général et de garantir une certaine qualité de vie à Taverny, pour vous rendre fiers et heureux d'y habiter et d'y évoluer quotidiennement. Parce que j'aime notre ville autant que vous.

Je vous souhaite avec un peu d'avance d'excellentes vacances estivales.

Florence Portelli

Vu en ville...



■ 7 ET 8 AVRIL Jumelage

Une délégation composée de Vannina Prévot, adjointe au maire déléguée à la Culture et à la Vie associative, Alain Berger, conseiller municipal délégué aux Jumelages, Philippe Arès, conseiller municipal et Loïc Drouin, directeur de cabinet se sont rendus en République Tchèque afin d'y célébrer les 25 ans du jumelage entre Taverny et Sedlčany. Le sénateur-maire, monsieur Burian, a reçu la délégation ainsi que les membres du comité de jumelage de Taverny, présidé par Catherine Prevot.



■ MI-AVRIL Carnavals

1 Les élèves de l'école maternelle Marie-Curie, habillés en costumes colorés, ont défilé en centre-ville, sous un soleil printanier, pour la plus grande joie de leurs parents et du public.

2 Les élèves des écoles Foch et Charles Perrault ont également défilé en costumes dans le centre de Taverny. Bravo à l'association «Évasion 2» qui a remarquablement organisé ce carnaval. Merci à la Police municipale qui assure la sécurité de nos enfants lors de ces manifestations.



■ SAMEDI 14 MAI Inauguration du nouvel EHPAD

Madame Portelli a inauguré le nouvel EHPAD «Le Castel» rue des Bruyères à Taverny en présence des élus et du directeur, Guy Quentin. Cet établissement privé flambant neuf accueille des personnes âgées dépendantes dans des chambres spacieuses avec tout le confort nécessaire aux personnes à mobilité réduite. Les résidents prennent leur repas dans une jolie salle à manger ouverte sur le jardin. Tout est prévu pour leur confort : salon, salle de lecture, salle de motricité, salon de coiffure. Actuellement, la doyenne a 107 ans !

■ SAMEDI 14 AVRIL Village de la prévention routière

Le village de la prévention routière a accueilli plus de 200 personnes. La Police municipale a démontré les avantages du gilet airbag pour les motards. Les sapeurs-pompiers de Taverny ont sensibilisé le public aux premiers secours en les initiant aux massages cardiaques et à la manipulation d'un défibrillateur. L'association «Cahier de la Route» était présente avec son bus de prévention routière. La voiture tonneau et le parcours vélo ont attiré beaucoup de monde.





■ 3 MAI Remise des cartes électorales

Aux côtés de ses élus, Madame le Maire a remis officiellement les cartes électorales aux nouveaux jeunes majeurs. Elle les a vivement encouragés à exercer, en pleine conscience, leur droit de citoyen mais leur a rappelé qu'ils avaient aussi des devoirs à respecter. À l'issue de la cérémonie, les jeunes et les élus présents ont pu discuter autour d'un verre de l'amitié.



■ 16 MAI Chantier citoyen «Cuisine et terrasse»

Madame le Maire et Monsieur François Clément, adjoint au maire délégué aux Quartiers, sont venus inaugurer les locaux réaménagés par 14 familles du centre social Vincent-Vigneron. Elles ont participé au chantier citoyen «Cuisine et terrasse». Les locaux sont fonctionnels et accueillants. Pour les remercier, Madame Portelli a réuni l'ensemble des acteurs autour d'un repas convivial préparé par les familles.



■ 16 MAI La ruche qui dit oui

Madame Portelli a inauguré «La Ruche qui dit oui» qui livre des colis de produits issus de l'agriculture locale et de circuits courts: légumes, fruits, viande, bière, lessive, etc. Les commandes se font par internet. Livraisons tous les mardis de 17h30 à 19h. Renseignements et commandes sur: <https://laruchequiditoui.fr/fr/assemblies/8716>



■ SAMEDI 7 AVRIL Point Conseil Petite Enfance (PCPE)

Nicolas Kowbasiuk, adjoint au maire délégué à l'Éducation, au Périscolaire et à la Petite Enfance, a ouvert la première réunion d'information du PCPE. Près d'une centaine de parents sont venus se renseigner sur les différents modes de garde pour les enfants de moins de 3 ans, des droits et prestations de la Caisse d'allocations familiales (CAF), les services de la Protection maternelle et infantile (PMI) et le Relais d'assistantes maternelles (RAM).

La prochaine réunion du PCPE aura lieu le lundi 25 juin au centre social Georges-Pompidou (sur invitation).



■ DU 16 AU 19 MAI Forum citoyen du 16 au 19 mai

C'est à l'initiative d'un groupe de travail du Projet éducatif territorial (PEDT) réunissant des parents d'élèves et des enseignants que ces quatre jours de sensibilisation à la citoyenneté ont été organisés. Le respect de l'autre dans sa différence était le thème du spectacle donné par tous les élèves de l'école élémentaire Foch. Les enfants ont été sensibilisés à des thèmes comme le harcèlement scolaire, la santé, l'écologie en participant à de nombreux ateliers. Ils ont été initiés à la prévention routière grâce à un parcours à vélo reprenant de nombreux panneaux du code de la route qu'ils ont appris à reconnaître et à respecter. Le samedi matin était réservé aux familles et le samedi après-midi aux gestes de premiers secours.

Bravo aux animateurs des accueils de loisirs et des centres sociaux qui ont organisé ces 4 jours au cours desquels plus de 2500 enfants sont passés!

8 mai, le devoir de mémoire toujours présent

Après la messe à la mémoire des victimes de guerre célébrée en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, la cérémonie du souvenir a débuté par le traditionnel dépôt de gerbe au pied de la stèle érigée en mémoire des victimes du nazisme puis s'est poursuivie devant le monument aux morts. Avant la lecture de messages et les dépôts de gerbe des autorités en présence de nos jeunes élus du CMJ, Madame le Maire a remis la médaille d'or de la section fédérale André-Maginot à Monsieur Jean-Claude Massi, conseiller municipal délégué aux Anciens combattants en reconnaissance de son engagement au service de la mémoire. Enfin, la classe chorale de CM1 de l'école élémentaire René-Goscinny a entonné la Marseillaise aux côtés d'une assistance composée des autorités civiles et militaires, des porte-drapeaux, des associations patriotiques (FNAC, FNAM) et de la population. ■



© David Blondin



© David Blondin



© David Blondin

Florence Portelli distinguée pour son engagement patriotique



Le samedi 21 avril dernier, s'est tenue dans la grande salle de réception du théâtre Madelaine-Renaud, l'assemblée générale ordinaire de la section fédérale André-Maginot. L'occasion pour le maire et conseillère régionale, Florence Portelli – accompagnée de Jean-Claude Massi, conseiller municipal délégué aux Anciens combattants et Philippe Arès, conseiller municipal – de rendre un hommage solennel à tous les soldats morts pour la France en déposant une gerbe de fleurs au pied du mur de la paix.

Enfin, temps fort de la matinée, **la section fédérale a remis la médaille d'or de leur association à Madame le Maire** en témoignage de son engagement fidèle pour la transmission de la mémoire envers les générations futures. La médaille est gravée de la mention en son verso « Servir avec honneur et fidélité ». ■

Taverny... sur les routes du Tour de France 2018!

Le caporal-chef Yann Drouin, sapeur-pompier volontaire au centre de secours de Taverny intègre la caravane publicitaire à l'occasion de la 105^e édition de la grande boucle! Avec d'autres collègues soldats du feu venus des quatre coins de l'Hexagone, ils assureront la promotion du volontariat (80% des sapeurs-pompiers français sont des volontaires) sous l'égide de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France et prendront le départ du Tour, le samedi 7 juillet à Noirmoutier-en-l'Île (85) pour une arrivée sur les Champs-Élysées, le dimanche 29 juillet après plus de 3000 km parcourus!

Il représentera donc fièrement notre ville, le département du Val-d'Oise et le SDIS 95 auquel il appartient.

→ Renseignements : www.letour.fr



Opération tranquillité vacances relancée

Comme l'an dernier, la Police municipale, en collaboration avec le commissariat de police nationale d'Ermont, met en place l'Opération tranquillité vacances. Durant toutes les vacances scolaires, des agents de police effectuent une surveillance accrue autour des habitations et des commerces enregistrés, pendant vos absences.



Pour bénéficier de ce service gratuit, il vous suffit de vous inscrire au dispositif et de prévenir la police au moins 3 jours avant votre départ et en cas de retour anticipé.

Un formulaire peut être retiré à l'accueil de la Mairie ou au poste de police municipale, situé 2 rue des Charmilles.

Vous pouvez également vous rendre au commissariat de Police d'Ermont ou de Taverny. ■



NOUVEAUX HABITANTS SIGNALEZ-VOUS!

Vous venez d'arriver sur la commune ou vous avez emménagé dans l'année?

Des démarches administratives sont nécessaires, faites-vous connaître des services municipaux. Vous aurez ainsi la possibilité d'être invité à la prochaine réception des nouveaux habitants. Un formulaire est disponible à l'accueil de la Mairie ou sur le site internet de la ville.

SOYEZ LA MÉMOIRE DE VOTRE QUARTIER!



Le quartier du Carré Sainte-Honorine est en pleine mutation. Depuis plusieurs mois, différentes opérations urbaines y sont menées et modifieront fortement son visage. Aussi, le centre social Georges-Pompidou et le service Politique de la ville s'associent pour mener un projet « mémoire » sur le quartier des Pins, des terrasses et des alentours.

Objectifs ?

Mobiliser les habitants et commerçants autour de l'histoire de leur quartier et se le réapproprier en tant que nouvel espace urbain.

Comment ?

Apportez-nous vos souvenirs, vos photos, votre témoignage, vos tranches de vie... Une fois le temps de la collecte achevé, une grande exposition sur le passé et l'avenir du quartier sera proposée aux Tabernaciens.

Lors de la journée portes ouvertes du centre social Georges-Pompidou, le 7 juillet, pensez à nous amener vos souvenirs !

Droit de réponse des médecins-spécialistes du futur Pôle médical

Nous, professionnels de santé qui prendrons place dans le futur Pôle médical actuellement en construction à Taverny, avons souhaité exercer notre droit de réponse. Suite aux allégations et rumeurs diffusées à notre encontre, notamment via des tribunes de groupes politiques publiées dans de précédents magazines de la ville de Taverny, il nous est apparu indispensable de répondre et de démêler le vrai du faux.

Ce projet d'un Pôle médical pluridisciplinaire prend en compte l'un des soucis majeurs de notre époque: la diminution conséquente du nombre de médecins. Une situation d'autant plus problématique qu'en parallèle, il est nécessaire de faire face à des dynamiques démographiques telles que l'augmentation continue de la population française conjuguée à son vieillissement.

Contrairement aux idées reçues, ce fléau de la désertification médicale n'épargne pas l'Île-de-France. Les détracteurs du projet ne semblent pas au fait de la gravité extrême de la désertification médicale dans le Val-d'Oise.

Il est difficile aujourd'hui pour un jeune médecin sortant de la faculté de trouver un lieu d'installation. Bien que nécessaire, la multiplication des normes réglementant l'accessibilité ou la sécurité des bâtiments implique que bon nombre de cabinets médicaux, une fois le(s) médecin(s) parti(s) à la retraite, deviennent inutilisables et impossibles à reprendre. Le projet du Pôle médical répond à ce problème en proposant aux médecins des locaux neufs et aux normes. Sans des bâtiments de ce type, aucun jeune confrère ne nous succédera.

Ce bâtiment moderne répondra à toutes les normes actuellement en vigueur et bénéficiera d'une réelle accessibilité avec de nombreuses places de stationnement et la proximité immédiate des transports en commun. Il remettra la santé au cœur des quartiers et de la ville pour remplir pleinement son rôle auprès de la population.

Pour intégrer ce nouveau pôle, nous ne nous ruons pas sur une opportunité en forme de cadeau comme cela a été suggéré. Nous paierons un loyer à la commune, auquel s'ajoutent les charges pour le fonctionnement et l'entretien du bâtiment, ainsi que les salaires du secrétariat médical, le tout pour une somme nettement supérieure à tous les chiffres qui ont pu circuler pour discréditer ce projet.

Nous quittons notre lieu d'exercice situé à Beauchamp, qui, s'il reste adapté à l'exercice de nos spécialités, et au sein duquel nous pourrions continuer d'exercer, n'a pas l'attractivité de la nouvelle structure. Cette attractivité réside sur des perspectives, à moyen et long terme, d'arrivée possible de jeunes médecins susceptibles d'intégrer le groupe ou de nous succéder.



Nous faisons un pari sur l'avenir de l'exercice de la médecine dans notre bassin de population avec une offre de santé permanente complète et pluridisciplinaire, réunissant infirmières, médecins généralistes et médecins spécialistes.

Les détracteurs semblent s'offusquer de notre mode d'exercice libéral mais ce dernier reste le socle de la pratique médicale de proximité en France. Soulignons que la médecine salariée ne peut apporter de réponse tangible à la pénurie médicale actuelle et que les structures de dispensaires municipaux alentours induisent à la communauté un coût considérable sur des plages horaires limitées et des plateaux techniques souvent réduits.

Nous sommes médecins par vocation et nous ne comptons pas nos heures pour venir en aide à tous nos patients. Présenter la médecine libérale comme une discipline spéculative uniquement tournée vers le gain est méprisant et démontre une profonde méconnaissance de notre activité et de notre quotidien.

Nous sommes médecins, pas politiciens, mais médecins et politiciens doivent à notre sens se tourner vers l'avenir, un avenir qui dépasse les carrières et les mandats des uns et des autres. La santé est fondamentale, c'est un sujet d'intérêt général, qui doit faire l'objet d'une véritable politique publique et qui ne peut pas être au centre de querelles politiciennes.

Il est regrettable que nous devons défendre un projet qui devrait, par son importance pour la vie et le quotidien des gens, fédérer, susciter le soulagement et emporter l'adhésion de tous les habitants et acteurs de la commune. ■

Signataires :

Dr Bouscarat Fabrice

Dr Doumecq-Lacoste Catherine

Dr Dubois Renaud

Dr Dubois-Roussel Sophie

Dr Nguyen-Khac Guilaine

Dr Pinna Sylvie

Dr Reverdy-Bazin Caroline

Dr Roussel Jean-Yves

Dr Saada-Berrebi Véronique

Dr Sleurs Nelly

Ça bouge à Taverny!



Aux quatre coins de la ville et dans tous les quartiers, les actions, les projets et réalisations se dévoilent. Projets urbains, bâtiments municipaux, écoles communales, espaces publics... tous font l'objet d'un investissement financier inédit depuis 2014 et sous l'impulsion de l'équipe conduite par le maire et conseillère régionale, Florence Portelli.

Remise en état, l'épicerie sociale ouvre ses portes

Le 28 mai dernier, Madame le Maire a inauguré la nouvelle épicerie sociale « Geneviève de Gaulle-Anthonioz », fruit d'une véritable politique municipale conjuguant l'action sociale et la solidarité. Retenue via l'appel à projets lancé par l'actuelle municipalité, la Croix-Rouge Française a pris possession des lieux dans une nouvelle structure entièrement remaniée, assainie et modernisée... et qui travaille désormais en lien avec le CCAS de la ville.



Inauguration de la nouvelle épicerie sociale

Renforcer le lien social, rendre accessible l'offre alimentaire aux ménages les plus modestes, renforcer la coordination entre les différents partenaires afin d'apporter au niveau local une réponse adéquate, positionner les demandeurs en situation « d'acteurs » dans un esprit de respect et de dignité de la personne, tels sont les objectifs de cette structure solidaire.

Intégralement repensés, les 300m² de l'épicerie sociale située au 105 rue du Maréchal Foch offriront de multiples services : préparation et distribution de repas chauds, distribution de vêtements, dispense d'un panel de formations à destination des publics en difficulté. Les bénéficiaires pourront également utiliser les douches et sanitaires mis à leur disposition. Des activités et des actions collectives favorisant « l'inclusion sociale », en transversalité avec le centre communal d'action sociale

« Être dans la difficulté, ce n'est pas un statut, c'est une épreuve. C'est pour cela que je ne veux pas que les gens viennent ici prendre leur panier et repartent dans leur misère. Ils seront désormais suivis et accompagnés par un agent du CCAS »

(CCAS) seront en parallèle proposées. Outre l'accueil et l'aide aux bénéficiaires dans des conditions dignes et décentes, le partenariat entre le gestionnaire de l'épicerie sociale et la municipalité représente en effet l'autre versant de cette remise en état complète.

EN LIEN AVEC LE CCAS POUR UN SUIVI RENFORCÉ

Entièrement transparent, la presse et l'opposition y étaient notamment conviées, l'appel à projets lancé il y a deux ans par la ville pour trouver un nouveau gestionnaire voulait prioritairement mettre l'accent sur la coopération entre l'épicerie sociale et la collectivité, via le Centre communal d'action sociale (CCAS). Une coopération étroite entre les deux permet en effet d'assurer un suivi complet des bénéficiaires et de les accompagner efficacement pour les sortir durablement de la précarité.

La Croix-Rouge Française, déjà présente sur la ville au niveau de la rue Gambetta et qu'on ne présente plus tant son action est mondialement reconnue, proposait ainsi la meilleure vision et le meilleur projet pour remplir ces objectifs, tout en évitant la multiplicité des guichets, véritablement contre-productive.

Une politique de lutte contre l'insécurité alimentaire et un vrai système d'entraide solidaire vise ainsi à faire sortir le plus rapidement possible les bénéficiaires de la précarité. C'est tout l'objectif de cette épicerie sociale qui fait peau neuve pour un **coût de 450 000 €** et qui vient compléter la politique de solidarité réalisée par la municipalité.

Carton rouge : un bâtiment en ruine et des conditions d'accueil indignes !

L'épicerie sociale nouvellement inaugurée est méconnaissable ! En effet, à l'image de nombreux bâtiments de notre commune, celui-ci n'a pas échappé à **l'abandon délibéré opéré par l'ancienne municipalité en responsabilité**. Ce qui était une ancienne crèche ne répondait absolument pas aux réglementations en vigueur.

Le bilan est lourd !

Faute d'entretien, le bâtiment était à refaire intégralement pour une importante remise en conformité :

- Mise en accessibilité qui nécessite un recloisonnement du bâtiment,

- installation d'une sécurité incendie (pas d'alarme incendie ni de système coupe-feu auparavant),
- remise en conformité électrique complète car les circuits n'étaient pas aux normes,
- sécurisation du site via la mise en place d'un visiophone et d'un système d'éclairage,
- plomberie et tuyauterie reprise intégralement : la conception initiale était inappropriée et entraînait d'importants dégorgements d'excréments (*photo ci-contre*),
- mise aux normes du système de ventilation,
- désamiantage complet qui a impliqué la démolition complète du sol et des murs.



Inauguration d'une deuxième maison d'assistantes maternelles

Dans la continuité de la création d'une première Maison d'assistantes maternelles (MAM) au sud de la Ville dans le quartier Sainte-Honorine, la Municipalité a réalisé une nouvelle structure pour l'accueil d'enfants de 0 à 6 ans en centre-ville, rue Gabriel-Péri, à proximité des écoles Louis-Pasteur et Marie-Curie, inaugurée début mai par Madame le Maire.

La MAM « Rires d'enfants » est née de la volonté commune de la Ville et de l'équipe de 3 assistantes maternelles de proposer un lieu d'accueil en centre-ville (voir article page 10 Taverny Mag N°19). Pour cela, la ville a engagé d'importants travaux de réhabilitation



Inauguration de la 2^e Maison d'assistantes maternelles

de deux logements du patrimoine communal nécessitant notamment le désamiantage de certains éléments internes du bâtiment, le remplacement de l'ensemble du système de chauffage et de plomberie, l'isolation complète des combles... Ces espaces ont été complètement remaniés pour créer une structure adaptée aux normes petite enfance. Ainsi, la Ville a procédé à la reprise totale du cloisonnement, démolition de murs porteurs, agrandissement de baies, création de portes coupe-feu, menuiseries intérieures et extérieures, stores, fermetures, occultation, création d'un désenfumage, création de toilettes, de salles de change, sanitaires, bureaux, espaces repas et repos pour un **coût total de 445 000 €**. Les espaces extérieurs n'ont pas été oubliés avec notamment la sécurisation complète du site intégrant une nouvelle clôture, un portail coulissant ainsi qu'une rampe permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite.

→ *Erratum ! Les nouvelles coordonnées exclusives de la MAM sont : Tél. 01 39 97 31 01 - Courriel : contact@riredenfans-taverny.fr Site internet : riresdenfans-taverny.fr*

L'académie de billard fait peau neuve

Dans le cadre de la mise en accessibilité de ses établissements recevant du public, la Ville, attentive au dynamisme de son tissu associatif, a souhaité profiter de ces travaux pour insuffler une énergie nouvelle au local de l'académie de billard.

Située dans le quartier des Sarments, cette ancienne pharmacie, reconvertie par le passé pour accueillir l'association « Billard Club de Taverny », n'avait pas connu de travaux depuis l'installation du Club en 1998.

Aussi, la rénovation du local **financée à hauteur de 122 000 € par la Ville**, s'inscrit dans une logique de revalorisation progressive du quartier des Sarments en plein renouveau, a consisté, au-delà d'une remise en conformité intégrale de l'établissement (refonte de l'électricité, remise aux normes sécurité incendie et accessibilité), à l'assainissement total du local (ventilation, retrait complet de la moquette murale et au sol, ouverture des espaces) tout en travaillant, avec l'association, sur une ambiance plus chaleureuse pour pratiquer le billard français.

Ainsi, la vitrine donnant sur une ruelle intérieure déjà condamnée, a été comblée conférant au local une meilleure isolation et un plus grand sentiment d'intimité et de sécurité.

Le Billard club, qui compte à ce jour une trentaine d'adhérents,



Inauguration du nouveau local de l'académie de billard

espère s'ouvrir et transmettre les techniques de ce sport à des membres plus jeunes au travers de séances d'initiation, ou encore au public féminin, encore plus rare dans le monde du billard.

→ *Renseignements auprès de Jean-Pierre BAZOT, Président*

Port. 06 86 95 76 46

Courriel : billardclubtaverny@sfr.fr



Réfection des voiries: l'investissement se poursuit

Dans le cadre de son plan de rénovation des voiries communales et après un important épisode d'intempéries hivernales, la municipalité mène depuis le printemps une campagne visant à rendre plus praticables encore, les différents axes de circulation.

Ainsi et au-delà du rebouchage ponctuel des « nids de poule », c'est l'enrobé et les trottoirs qui ont été l'objet d'une reprise intégrale à l'image de :

- La place Pierre-Brossolette
- La rue des Pervenches
- La rue Yves-Dumanoir
- La route de Béthemont

Pour ces quatre voiries, c'est près de **118 500 euros** qui ont été investis afin d'améliorer le cadre de vie et de garantir la sécurité de tous les usagers de la route.

Cet été, la rue de Paris poursuivra sa mue puisque des travaux de requalifications de voirie sont programmés entre la rue Rouen-des-Mallets et le Conservatoire municipal de musique.



Rue Yves-Dumanoir



Bois de Boissy/chaussée Jules-César: Madame le Maire interdit le stationnement aux poids-lourds



Un arrêté municipal a été pris, interdisant l'arrêt et le stationnement des poids-lourds le long de la lisière du domaine régional du bois de Boissy sur la chaussée Jules-César entre Taverny et Franconville. Le stationnement des véhicules légers reste autorisé.

En effet, cette zone qui n'appartient pas à la Ville est en gestion assurée par l'Agence régionale des espaces verts.

Garants de la sécurité publique et de la salubrité publique sur leur territoire, Florence Portelli, maire de Taverny et Xavier Melki, maire de Franconville ont mené une action concertée pour faire cesser ce désordre aux abords du bois.

Église Notre-Dame-de-l'Assomption

La Municipalité s'attache chaque année à préserver au mieux l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, patrimoine emblématique de Taverny. Depuis l'été 2017, plusieurs phases de travaux ont été coordonnées pour la protection de l'édifice.

Un nettoyage complet des combles, cloches, escaliers, paliers et voûtes de pierre ont permis une décontamination et désinfection complète des surfaces qui étaient dans un état désastreux car couverts d'une épaisse couche de fientes de pigeons y ayant élu domicile depuis des dizaines d'années.

La pose de grillages galvanisés anti-volatiles évitera désormais aux pigeons de dégrader à nouveau l'édifice. En effet, leur déjection rendait l'accessibilité aux combles périlleuse mais a surtout endommagé le mécanisme des cloches et notamment le moteur de volée.

L'obstruction complète des chéneaux remplis de tuiles cassées entraînant des coulées d'eau le long des façades et des détériorations progressives potentielles de celles-ci a nécessité une troisième phase de travaux.

Deux équipes ont travaillé en étroite collaboration: une équipe de cordistes



Église Notre-Dame de l'Assomption



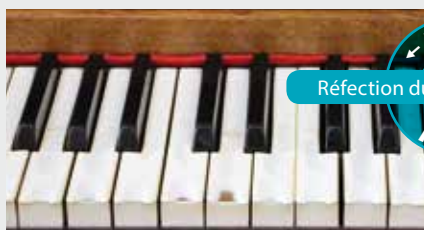
et de couvreurs/campanaires ont fait une révision complète des tuiles plates sur les versants ouest des bras nord et sud du transept. Les tuiles cassées ont été remplacées par des tuiles identiques anciennes en respectant un panachage afin de ne pas créer des zones de couleur différentes. Ils ont également assuré la réfection du faitage, en forme demironde, au mortier de chaux ainsi que le remplacement d'ardoises sur la partie basse du fût du clocher. Les cordistes se sont occupés des versants opposés inaccessibles à la nacelle: ils ont remplacé des tuiles plates sur les absidioles du chœur et de la nef.

Nous avons profité de l'intervention des cordistes pour procéder à la dépose obligatoire du paratonnerre et de la pointe radioactive du clocher de l'église (le coq) et à son remplacement. En effet, la ville a été alertée par l'Inventaire national des paratonnerres radioactifs (INPR) que notre paratonnerre contenait des éléments radioactifs interdits depuis 1987. L'intervention a été menée en relation avec l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANGDR). Elle a été très délicate du fait de l'emplacement du paratonnerre sur la flèche de l'église, à plus de 30m de haut.

Coût: 61 270 €

ORGUE DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION

Afin de préserver et valoriser les patrimoines culturels et immatériels et dans un intérêt fort pour la culture et la musique, Madame Portelli a demandé de travailler à la restauration et la sauvegarde de l'orgue. Il a été décidé de procéder, en début d'année, à la réfection du clavier de l'Orgue en très mauvais état: usure très avancée. Le recrutement d'un nouveau facteur d'orgue, a considérablement amélioré les jeux de l'instrument. Il assure deux visites annuelles pour l'entretien et l'accord de l'instrument. En lien étroit avec l'organiste titulaire, il établit un diagnostic et chaque année une nouvelle tranche de travaux sera faite. Cette année, le clavier a été replaqué en os dans le respect du type de facture et de façon traditionnelle permettant de retrouver un toucher



Réfection du clavier de l'orgue



normal rendant le jeu bien plus qualitatif. Un tel travail nous garantit une durée de vie d'environ cent ans pour ce clavier. Un travail en atelier a été mené sur celui-ci afin de retirer les anciens placages en conservant les supports en bois. La préparation de plaquettes en os selon un mode traditionnel puis un polissage ont permis de retrouver un clavier presque neuf. À l'occasion de cette restauration, le facteur a procédé au changement du garnissage en casimir des mortaises, au remplacement de l'ensemble des garnitures d'appui et enfin au remplacement de la garniture de fond de clavier.

Une partie des tubes a été révisée. Enfin, le réglage et l'accord du plus de jeux de fonds possible a été réalisé tout comme le réglage de nombreux tuyaux de flûte instables.

L'instrument sonne beaucoup mieux. Les menuisiers de la ville ont contribué au travail du facteur d'orgue par la réfection des charnières des panneaux de bois arrière permettant l'accès au système par l'arrière de l'instrument.

L'an prochain, une dépose des fûts et la restauration du pédalier sont programmés.

Coût: 9950 €

Aménagement d'un local pour les classes orchestre

Dans le cadre du projet ambitieux de la Municipalité de créer plusieurs classes orchestres dans les écoles élémentaires afin de rendre la culture musicale accessible aux plus jeunes notamment par la musique actuelle, la commune a créé un nouvel espace dédié à cette pratique musicale collective.

C'est dans l'ancienne reprographie des services communaux que les nouvelles classes ont été aménagées en début d'année pour **un coût de 114 000€**. La position stratégique, entre le parc et son kiosque ainsi que le conservatoire Jacqueline-Robin, en faisait en effet une évidence.

Entièrement rénové et insonorisé, le local peut désormais accueillir les 30 jeunes musiciens et une classe vocale de 18 enfants. Il est devenu une véritable annexe du Conservatoire pour les instruments amplifiés et notamment les cours du soir d'instruments électriques, batteries et percussions.

Mal isolé thermiquement et phoniquement, le local a été repensé intégralement avec des élargissements de baies, des nouvelles menuiseries à double vitrage et un travail d'isolation des murs, du sol et des plafonds par des systèmes et matériaux dédiés au confort acoustique. Ainsi, les nuisances sonores avec le voisinage immédiat, et à proximité du futur parc ont été limitées. L'opération a aussi consisté en une remise à niveau complète de l'électricité, de l'éclairage et de la sécurité incendie du local.

Une belle façon de revaloriser les équipements vétustes du centre-ville pour progressivement redynamiser le cœur de ville, rafraîchir son image, et l'inscrire dans une dimension propice à la culture.



Local « classe orchestre »



Réfection des parquets de 3 écoles élémentaires

La Municipalité, soucieuse de son patrimoine scolaire ancien (fin 19^e/ début 20^e siècle) et d'offrir aux enfants des espaces d'apprentissage et de développement culturel accueillants, a prévu pour l'année 2018, une importante campagne de rénovation des parquets anciens des écoles La Plaine, Curie et Foch.

Les salles de ces écoles sont dotées de belles surfaces de parquets anciens en bois massif à point de Hongrie et à bâton rompu. Mais l'état de dégradation avancée de ces parquets, fortement encrassés au fil des ans par l'utilisation de produits d'entretien non adaptés et par l'usure de certaines lames, a alerté la Municipalité sur la sécurité des enfants (risque de chute), mais également sur la conservation de ces derniers.

Une première campagne a permis de restaurer les parquets de l'école La Plaine, dans le sud de la Ville au cours des vacances de février, puis ceux de l'école Marie-Curie pendant les congés de Pâques. Des travaux plus importants de réfection à l'école Foch sont quant à eux prévus au cours des vacances d'été 2018.



Les travaux consistent en la rénovation et le remplacement des lames de parquet abîmées ou dangereuses sur des surfaces diagnostiquées par les menuisiers. Une fois la restauration faite, un replanissage et un ponçage complet des surfaces ont été réalisés. La vitrification en deux couches, a redonné un nouveau visage aux sols de ces salles de classe.

Coût: 64 000€

Le parc Henri-Leyma redonne vie, confort et attractivité au centre-ville

Entièrement réhabilité par la municipalité, le plus grand parc public du centre-ville a été inauguré le dimanche 6 mai dernier. Son ouverture s'inscrit dans une volonté ambitieuse de revitaliser et d'embellir le centre ancien.

Véritable poumon vert situé au cœur de la vallée de Montmorency, le parc Henri-Leyma s'affirme aujourd'hui comme un lieu de convivialité sécurisé afin que chaque Tabernicienne et chaque Tabernicien puisse l'investir et se le réapproprié... seul, en famille ou entre amis.

Un espace dédié aux activités culturelles

L'implantation d'un kiosque à musique au cœur de ce parc structure ce nouvel espace et amène une ambiance propice à la pratique des activités culturelles. Il s'inscrit donc dans une volonté de créer un dialogue et des usages en lien avec le Conservatoire municipal de musique et de théâtre « Jacqueline-Robin », à rayonnement communal, classé par l'État.

Promouvant l'accès à la culture pour tous, le parc réaménagé propose grâce à une programmation musicale de qualité, de nombreux concerts gratuits tout au long de l'année: musiques actuelles et modernes, pop-rock, classique, etc.

Ce kiosque entouré de gradins végétalisés constitue le point névralgique autour duquel se réorganise le parc Henri-Leyma. Cette agora végétale est en effet au cœur de tous les événements et festivals qui animeront la ville chaque année.

Une ambiance fleurie et lumineuse

Que serait un parc sans fleurs ni espaces verts ? L'aménagement du parc redessine les cheminements et les lisières, crée des zones végétales lumineuses mais surtout

accompagne le promeneur tout au long de sa traversée.

Une roseraie, point d'orgue de cette reconquête et de l'enrichissement végétal du parc, vous invite à entrer dans ce nouvel espace et répond à la volonté de la municipalité de redonner des couleurs et des senteurs au parc Henri-Leyma devenu terne au fil des années.

Une sécurisation pensée pour le confort de tous

Afin de lutter durablement contre les nuisances en tout genre, le parc est désormais fermé la nuit. Pensées pour intégrer au mieux le parc dans la continuité des espaces publics voisins, des clôtures en lien avec les plantations, sécurisent l'ensemble du périmètre.

Promesses tenues

En imaginant le réaménagement du parc Henri-Leyma comme point de départ du renforcement de l'identité du centre-ville,

l'équipe municipale conduite par le maire, Florence Portelli a répondu ainsi à trois promesses :

- La continuité de la politique d'**embellissement et de requalification de notre centre-ville** qui s'était dégradé de manière significative au fil des ans.
- **La sécurisation de l'espace public** et du site avec la clôture complète du parc et l'instauration d'horaires d'ouverture et de fermeture au public (Hiver : 8h-18h, été : 8h-21h).
- **La culture accessible à tous** avec le lancement d'une première saison de concerts gratuits tous les dimanches, baptisée « Un dimanche au kiosque ».



Le 6 mai, inauguration du parc Henri-Leyma en présence des élus et du CMJ



Lycée Jacques-Prévert : Florence Portelli obtient sa rénovation

L'état déplorable des lycées de la ville n'est plus à rappeler : problèmes de chauffage, vétusté des locaux, murs décrépis, absence de vidéosurveillance, etc. La ville de Taverny n'est pas un cas isolé car la plupart des établissements de la région sont durement touchés par le déficit d'investissements qui a existé pendant de nombreuses années.

Afin d'entreprendre la rénovation progressive de tous ses lycées, la nouvelle majorité francilienne a ainsi augmenté en 2016 le budget de 5,5%, ce qui correspond à environ 400 millions d'euros de plus. Pour supporter ce coût, l'exécutif régional avait envisagé plusieurs options, parmi lesquelles celle de vendre une partie des terrains qu'il possède dans le périmètre des lycées. Différentes villes pilotes avaient été choisies, dont deux pour le département du Val-d'Oise : Taverny et Vauréal.

Le principe était le suivant : vendre du foncier afin de disposer de fonds nécessaires pour réaliser des travaux dans les lycées les plus dégradés. En ce qui concerne la ville de Taverny, le lycée Jacques-Prévert était concerné et des discussions très brèves sur les faisabilités techniques avaient ainsi débuté entre les services régionaux et municipaux, comme dans tout projet de cette envergure.

Toutefois, aucune décision n'avait été actée et rien n'était inscrit dans le marbre puisque la municipalité se laissait le temps de la réflexion et de la concertation pour choisir la meilleure solution : celle qui concilierait les intérêts du lycée, des lycéens, du personnel éducatif, des riverains du secteur et de la ville.

« Madame le Maire est ainsi intervenue pour que la piste du projet foncier soit abandonnée »

Il a été finalement décidé de ne pas répondre favorablement à ce projet, pour respecter la volonté de la ville de ne pas bétonner les quartiers. Via son mandat

régional, Madame le Maire est ainsi intervenue pour que la piste du projet foncier soit abandonnée tout en garantissant et en maintenant les investissements prévus pour la rénovation tant attendue du lycée Jacques-Prévert :

- **120 000 €** ont été votés en mars dernier à la Région pour la réfection du hall B et des deux blocs sanitaires attenants. Travaux prévus à l'été 2018.
- L'établissement figure dans le **premier lot des opérations de rénovation thermique** prévues dans les lycées franciliens dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement 2017-2027. **L'objectif est de lancer les travaux en 2020.**
- Les fonds pour la vidéo-surveillance ont été votés et vont être débloqués.
- D'autres opérations de réfection sont prévues, et feront l'objet d'inscription au plan-pluriannuel de maintenance (PPM).

Malgré les rumeurs et fantasmes qui ont pu circuler autour du lycée Jacques-Prévert ces derniers mois, l'essentiel à retenir est que les investissements attendus depuis plus d'une dizaine d'années ont enfin été programmés, et ce sans contrepartie. ■



© CDVO

La ville de Taverny signe la charte de développement durable du Val-d'Oise

Le 17 mai dernier s'est tenue la signature de la charte du développement durable du département du Val-d'Oise par la ville de Taverny aux côtés d'autres acteurs territoriaux et économiques.

Cette charte se donne pour objectifs principaux de lutter contre le changement climatique, de maintenir la biodiversité et de préserver les ressources naturelles et leurs usages, de faciliter le développement d'une économie circulaire, de contribuer à la cohésion sociale et à l'équité entre territoires et générations, et enfin de favoriser l'épanouissement de tous.

Nombreuses sont les actions lancées par la municipalité depuis plusieurs années qui se fixent ces objectifs, à commencer par **l'élaboration du futur Agenda 21** qui démarrera à la rentrée. La ville de Taverny souhaite donc naturellement poursuivre son engagement et lui donner un cadre en s'associant à cette charte. ■

Un poulailler pour lutter contre le gaspillage alimentaire

En lien avec l'association Eco Cocotte qui se charge de l'installation et de l'entretien du poulailler, dix poules sont arrivées le 29 mai dernier au Foyer de résidence pour personnes âgées (FRPA) Jean-Nohain sous l'œil de Madame le Maire, de Carole Faidherbe, adjointe au maire délégué au Développement durable, et de Laetitia Boisseau, adjointe au maire délégué à l'Action sociale et aux Solidarités. Les résidents pourront désormais donner les

restes de nourriture aux poules, animal omnivore capable de manger jusqu'à 400 grammes par jour, et ainsi contribuer de façon ludique à la réduction du gaspillage alimentaire.

Outre l'aspect environnemental et pédagogique, ce poulailler deviendra un véritable lieu de vie au sein de la résidence avec la possibilité d'organiser des activités pour les locataires et leurs familles.



Inauguration du poulailler au FRPA avec l'association Eco Cocotte

Réputées pour leur bon caractère, un lien social peut également se créer autour des poules qui viendront animer et rythmer le quotidien des résidents.

Cette démarche, qui regroupe à la fois un volet environnemental et un volet social, s'inscrit donc pleinement dans la volonté municipale d'impulser des actions autour du développement durable sur la commune. En cas de réussite de cette expérience, la Ville songe d'ailleurs à élargir ce dispositif à d'autres établissements de la commune accueillant de la restauration collective, comme les écoles maternelles et élémentaires. ■

Le rallye citoyenneté se prépare



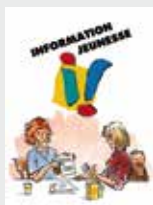
La 4^e édition de la course citoyenne se tiendra le mardi 25 septembre 2018 pour les élèves de 6^e des deux collèges de la ville. Un rallye attendu tant par les équipes enseignantes que par les collégiens.

Prés de 300 jeunes de 6^e des collèges Georges-Brassens et Carré Sainte-Honorine constitués en équipes de 8 à 10 participants, et encadrés par leurs professeurs, vont effectuer en 3h un parcours pédestre à travers la ville en passant sur différents points d'accueil. Sur chaque étape, les élèves devront réaliser défis, épreuves, questionnaires, simulations... toutes ces activités étant destinées à les sensibiliser aux notions de respect et de citoyenneté. Plusieurs services de la ville et partenaires participent chaque année à ce projet en accueillant les jeunes dans leurs équipements. Ils se joignent à l'aventure et vont encore diversifier le parcours: sapeurs-pompiers, police municipale et nationale, Cars Lacroix, services municipaux, Tri-Action, MLC, ADPJ, etc. ■



Édition 2017 : les collégiens dans la peau des sapeurs-pompiers

Ouverture d'une Structure d'informations jeunesse



Annoncée par Madame le Maire lors de ses vœux en début d'année, l'aménagement d'un espace d'information Jeunesse ouvrira à la rentrée prochaine au sein de la Médiathèque.

La Municipalité dont la préoccupation est de favoriser l'égal accès de tous les jeunes à l'information et à l'orientation sociale et professionnelle, a décidé d'installer ce lieu au croisement des collèges et lycées de Taverny.

La Structure d'information jeunesse (SIJ) sera installée sur la mezzanine de la Médiathèque et sera équipée d'un ordinateur, d'une borne d'information interactive mise à disposition par le CIJ95 en accès libre, de ressources documentaires spécifiques. Un informateur jeunesse formé, accueillera et renseignera le public durant les heures d'ouverture de cet espace.

Le SIJ sera ouvert au minimum 15h par semaine et permettra à chacun de se renseigner sur l'organisation des études, les formations et métiers, l'emploi, la vie pratique, la santé, le droit au logement, les loisirs, les séjours à l'étranger...
Affaire à suivre! ■



Taverny lance son « permis à points citoyen »

Conformément à l'engagement de Madame le Maire de sensibiliser les jeunes de 16 à 25 ans à l'entraide intergénérationnelle et à la vie locale, la municipalité donne un coup de pouce aux jeunes de 16 à 25 ans dans un esprit gagnant/gagnant et de responsabilisation.

La ville de Taverny met en place un dispositif d'aide financière indirecte (entre 300 € et 800 € maximum) accordée au jeune, sans conditions de ressources, pour passer son permis de conduire, aider à l'achat de matériel pédagogique ou d'équipement pour les études ou l'apprentissage.

Objectifs ?

Favoriser l'engagement citoyen et la mobilité des jeunes, encourager l'autonomie et la responsabilisation tout en aidant au parcours d'insertion ou d'études.

En contrepartie, le candidat tabernacien devra s'engager pour des missions intergénérationnelles de 3 à 8 mois, soit de 30 à 80 heures, par exemple pour de l'aide à la personne, de l'aide aux devoirs, solidarité... Un nombre de 6 à 12 points sera attribué à chaque bénéficiaire selon des critères préalablement définis et au fur et à mesure de la réalisation de la mission.

Les candidatures seront retenues chaque année, après étude par la commission, des dossiers et des motivations des postulants. N'hésitez plus, la ville vous donne un grand coup de pouce !

CANDIDATEZ !

Tu habites Taverny, tu as entre 16 et 25 ans, tu souhaites faire preuve d'un engagement citoyen dans ta ville, donner du temps pour des missions d'entraide et de solidarité intergénérationnelle, t'impliquer dans la vie locale... le « permis à points citoyen » est fait pour toi !

En contrepartie d'un engagement citoyen, la ville de Taverny t'aidera à financer une partie de ton permis de conduire ou d'équipement pédagogique pour tes études. ■

→ Dossier de candidature et règlement à retirer auprès du service Jeunesse ou à télécharger sur le site de la ville dès le mois d'août.

Renseignements :

Tél. 01 34 18 17 12

Courriel: jeunesse@ville-taverny.fr

www.ville-taverny.fr



Pour les jeunes de 16 à 25 ans : le permis à points citoyen !



Entraide, solidarités et vie locale

La belle partition de DÉMOS

Au début des vacances d'avril, se tenait le stage orchestre DÉMOS du Val-d'Oise au théâtre Madeleine-Renaud.

DÉMOS (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) est une expérience éducative centrée sur la pratique musicale collective et l'accès à la culture pour tous. Ce dispositif associe durant 3 ans, la Philharmonie de Paris et deux classes d'élèves de 9 à 11 ans de Taverny soit une soixantaine d'enfants. Les jeunes musiciens au nombre de 105 sur les cinq villes du Val-d'Oise participantes (Ermont, Franconville, Taverny, Saint-Leu-la-Forêt et Bessancourt) ont répété en orchestre de chauffe avec Corinna Niemeyer, chef d'orchestre. Ils ont d'abord fait du perfection-



Stage orchestre DÉMOS au Théâtre Madeleine-Renaud

nement par pupitre (cordes, vent...) puis en tutti, c'est-à-dire tous ensemble, avant d'aller répéter dans la salle de spectacle « Le HoPa! », une composition originale d'Alexandros Markeas.

Objectif ?

La préparation d'un concert qu'ils interpréteront à la Philharmonie de Paris.

Depuis deux ans, les élèves du projet DÉMOS ont découvert, pris possession puis apprécié leur instrument. Petit prolongement d'eux-mêmes, violon, violoncelle, clarinette, flûte traversière... sont autant d'instruments qui au départ inconnus sont devenus leur compagnon de vie. Ils sont 30 élèves de l'école élémentaire Marcel-Pagnol à avoir bénéficié d'un parcours musical hors

norme, gratuit, piloté par les intervenants musicaux de la Philharmonie de Paris, accompagnés par l'équipe du conservatoire Jacqueline-Robin et celle du centre social Georges-Pompidou. DÉMOS est avant tout une aventure humaine faite de partage, d'investissement personnel tant de la part des professeurs de musique que des élèves et de leur famille, de confiance dans ce projet de réussite sociale menée par la ville de Taverny.

Le projet DÉMOS offre une gratuité totale aux enfants. Le coût du projet, 260 000 € par an, est réparti entre l'État (45%), les collectivités territoriales et la CAF (45%) et le mécénat (10%). **La ville de Taverny finance ce projet à hauteur de 16 000 € par an.** ■



FÊTE DE LA MUSIQUE

SCÈNE OUVERTE AU KIOSQUE

18h00 - 18h40	LOU AND THE PAPA'S	POP
18h55 - 19h35	TRIO TOLOMAN	CARIBÉEN
19h50 - 20h30	ALLER - RETOUR	POP / ROCK
20h45 - 21h25	LES DÉBRIS SONIQUES	ROCK 70s
21h40 - 22h20	NOVJARO	ROCK / MÉTAL

37^{ème} édition de la Fête de la Musique au Parc Leyma dès 18h pour un grand moment de musique, convivial et festif, riche en découvertes et en émotion ! Au programme musique et foodtrucks pour vous distraire lors de cet événement en famille ou entre amis.

DES 23H VCTRY - NOVABROKEN ELECTRO

Rendez-vous à la salle des fêtes pour une soirée électro dès 23h. Nous vous attendons nombreux !

Reservations:
Service Événementiel
Tél. 07 54 78 62 19
www.ville-taverny.fr

Faites de la musique !

Jeudi 21 juin, c'est la 37^e édition de la fête de la musique ! Rejoignez-nous pour un moment de musique, convivial et festif, riche en découvertes et en émotions.

Au programme, des groupes valdoisiens prometteurs avec différents styles de rock, pop, blues... une palette riche en sons ! Le kiosque, au parc Henri-Leyma, sera la scène ouverte de plein air des groupes amateurs de 18h à 22h30. Venez écouter Lou and the papa's (pop), le trio Toloman (musique caribéenne), Aller-retour (pop/rock), les débris soniques (rock, 70') ou encore Novjaro (rock/métal).

La soirée se poursuivra avec une **soirée électro gratuite à 23h**, à la salle des fêtes, place Charles-de-Gaulle, mais sur réservation avant le 21 juin. Les DJ/compositeurs VCTRY, Novabroken, inspirés par Avicii, Dada Life, Daft Punk, vous feront vivre leurs musiques via les vibrations électro/progressive. Sans oublier Clemslize, Airwan et Foxy qui mixeront pour vous. ■

→ **Réservation obligatoire :**

<https://www.wezevent.com/fete-de-la-musique-soiree-electro-taverny>.

Contact : e.patyevent@gmail.com



Conservatoire municipal : fiers de nos jeunes musiciens !

Le talent et le savoir-faire de nos jeunes musiciens tabernaciens dépassent les frontières de notre territoire communal. Retour en images sur deux événements où le conservatoire municipal de musique s'est une nouvelle fois, distingué par la qualité de ses prestations.



Le 25 mai dernier, la maîtrise du conservatoire, formation musicale composée pour l'occasion de 18 choristes et dirigée par Jelena Durkovic, était invitée par l'ESSEC à l'occasion de la première remise du « Doctorat Honoris Causa » à deux éminents scientifiques américains. Vincenzo Vinzi, directeur général du groupe ESSEC a souligné la contribution de la Maîtrise à la réussite de la soirée et n'a pas manqué de féliciter le conservatoire pour la grande qualité de cet ensemble.

Du 9 au 12 mai dernier, la maîtrise et l'orchestre du conservatoire municipal Jacqueline-Robin, se sont rendus aux Pays-Bas dans le cadre de la 13^e édition du festival des écoles de musique d'Europe. Un moment exceptionnel d'échanges et de concerts qui fut profitable à nos jeunes musiciens tabernaciens ! Par ailleurs et à cette occasion, notre directeur de conservatoire, Philippe Dalarun, a été élu président de « The European Music School Union » (EMU), fédération qui rassemble plus de 6 000 écoles de musique réparties dans 25 pays européens avec 4 millions de jeunes musiciens. Félicitations ! ■

Du côté de la Médiathèque

ATTENTION !

Fermeture exceptionnelle au public de la Médiathèque du lundi 25 au vendredi 29 juin en raison du changement du logiciel professionnel de gestion des fonds documentaires et des inscriptions.

L'ouverture au public sera assurée dès le samedi 30 juin de 10h à 18h30.

La Médiathèque passe aux horaires d'été, du lundi 9 juillet au samedi 1^{er} septembre :

Lundi		14h30 - 18h30
Mardi		14h30 - 18h30
Mercredi	10h - 12h30	14h30 - 18h30
Jeudi		14h30 - 18h30
Vendredi		14h30 - 19h
Samedi	10h - 12h30	14h30 - 18h30

Fermetures :

- le samedi 14 juillet
- du lundi 6 au mercredi 15 août.

Le programme des animations pour les enfants reste disponible à l'accueil et sur le site de la médiathèque. ■

→ www.les-temps-modernes.org



LES STUDIOS D'ENREGISTREMENT SONT DÉSORMAIS OUVERTS TOUT L'ÉTÉ

Afin de proposer aux groupes et musiciens des possibilités d'enregistrement et de répétitions plus étendues, la Ville a procédé à l'embauche d'un régisseur technique qui opérera à la fois sur le conservatoire de musique et sur les studios d'enregistrement du théâtre Madeleine-Renaud.

Sur réservation, les studios vous permettent de réaliser prise de son, mixage, mastering numérique...

Renseignements :

Tél. 01 34 18 17 11

studiosmtr@ville-taverny.fr



Une nouvelle organisation des accueils de loisirs à la rentrée 2018

Le temps scolaire et le temps péri/extra-scolaires étant intimement liés, un changement de l'un entraîne inévitablement une évolution de l'autre.

Avec le retour de la semaine scolaire à 4 jours, le comité de suivi du Projet éducatif territorial (PEDT) a soumis une proposition d'organisation des accueils de loisirs, adoptée en séance du 22 mars 2018 par le Conseil municipal.

Les principales mesures sont pour le périscolaire (accueil avant et après l'école) :

- les heures d'ouverture (7h15) et de fermeture (19h) en période scolaire restent inchangées ;
- la ½ heure incompressible le soir pour permettre une prise du goûter sereine est reconduite, soit un accueil de 16h30 à 17h puis un départ possible à partir de 17h ;
- la durée de l'étude (1h30) est maintenue pour les enfants du CE1 au CM2 ;
- Le maintien d'un accueil libre le matin, sans réservation ;
- Le maintien d'une facturation à la minute, sauf le soir entre 16h30 et 17h.

Pour le mercredi, temps extra-scolaire :

- un accueil sera possible à compter de 7h15, jusqu'à 9h (au lieu de 8h30) ;
- une offre en ½ journée (matin + repas), jusqu'à 13h30, sera propo-



- sée le mercredi en plus de la formule « journée complète » ;
- des structures seront dédiées uniquement à l'accueil en ½ journée (matin + repas) et d'autres uniquement à l'accueil en journée complète ;
- des regroupements seront donc opérés par secteur géographique (ceux-ci ne sont pas déterminés à ce jour) ;
- le maintien d'une facturation à la minute de 7h15 à 9h et de 16h30 à 19h pour l'accueil en journée complète.

Suite à cette réorganisation, les services de la Ville travaillent à la cohérence d'une nouvelle offre éducative et de loisirs au regard des nouvelles contraintes horaires. ■

Lieu d'accueil enfants parents : rendez-vous dès la rentrée



Les séances des Lieux d'accueil enfants parents (LAEP) se terminent le 2 juillet et reprendront le 3 septembre. Gratuites et sans inscription, elles sont ouvertes aux enfants jusqu'à 4 ans accompagnés d'un parent, les lundis matins de 9h à 11h30 hors vacances scolaires sur les deux structures de la ville.

Jouer avec son enfant, rencontrer d'autres parents, favoriser l'échange de son enfant avec d'autres enfants et d'autres adultes, le préparer à la vie en groupe, aider à la séparation, accompagner la fonction parentale... autant de raisons de se rendre, de façon occasionnelle ou régulière, dans cet espace convivial de jeux, d'échange et de parole. ■



Maison de la Petite enfance « Les Minipousses »

9 rue du Chemin vert de Boissy

- le 3 septembre
- le 17 septembre
- 1^{er} et 15 octobre
- le 12 et 26 novembre
- le 10 décembre

Crèche familiale les Sarments

1 mail du Pressoir

- le 10 et 24 septembre
- le 8 octobre
- le 5 et 19 novembre
- le 3 et 17 décembre

Une semaine pour voir la vie en.. bleue



Défilé de mode, loto, cinéma, sortie... La 66^e Semaine bleue, manifestation annuelle consacrée aux retraités et aux personnes âgées, aura lieu du 8 au 14 octobre et mettra à l'honneur le rôle des plus de 60 ans dans la société, quel que soit leur âge sur le thème: «*Pour une société respectueuse de la planète, ensemble agissons!*».

À Taverny, nos seniors pourront se retrouver autour d'activités ludiques et d'ateliers de prévention, mais aussi lors de la 4^e édition du Taverny'chef, concours culinaire associant en binôme un jeune et un senior.

Avis aux candidats! Le CCAS recherche activement ses chefs expérimentés!

→ *N'hésitez pas à contacter le CCAS au 01 34 18 72 18 pour postuler.*

N'oubliez pas non plus de vous inscrire au banquet des seniors, qui, d'année en année, remporte de plus en plus de succès. Il aura lieu les samedi 6 et dimanche 7 octobre 2018.

→ *Les inscriptions auront lieu à la salle du Forum de l'Hôtel-de-Ville (entrée place du Marché Neuf), les 13 et 14 septembre. ■*

Plan canicule, prévenir et surveiller

L'été, la chaleur présente des risques pour la santé, notamment quand la température reste élevée plusieurs jours de suite sans baisser la nuit.

La Municipalité a donc mis en place un plan canicule et recense les personnes les plus fragiles et isolées via un registre tenu par le CCAS. Les personnes inscrites sont ainsi jointes quotidiennement par téléphone.

→ *Pour vous inscrire sur ce registre (si ce n'est pas déjà fait), ou inscrire une personne de votre entourage, contactez le CCAS.*

Tél. 01 34 18 72 18 ■



EN BREF...

Le CCAS accueille une nouvelle permanence, tenue par l'association Réseau Pass Île-de-France.

Cette association propose un soutien psychologique aux personnes souffrant de problème d'addiction (alcool, drogue, jeux...).

→ *Renseignement auprès du CCAS Tél. 01 34 18 72 18*



Carton plein pour le Tavern'raid

Première édition réussie pour ce Tavern'raid, une course de 15 obstacles tout-terrain de 3 km à travers champs, bois et chemins, qui a réuni le 7 avril dernier plus de 250 participants.

Après le maquillage de rigueur, c'est dans une ambiance militaire mais bonne enfant, que le boot camp a mis les troupes au pas et à l'échauffement. Puis, enfants, adultes, jeunes, se sont affrontés sur des obstacles de franchissement, d'enjambement, de ramping. Malgré un beau soleil, ils ont connu la boue, les branches, la paille... et la sueur ! et sont revenus enchantés de leur parcours. Pour le repos du guerrier, un ostéopathe offrait une séance gratuite, et des lots ont été offerts lors d'une tombola. Au vu du succès, une deuxième édition est déjà programmée pour l'an prochain. ■



Inscrivez-vous lors du Forum des associations



Venez à la rencontre de vos associations le dimanche 9 septembre de 10h à 18h au gymnase André-Messager. Inscriptions, démonstrations, animations sur fond musical, pour un dimanche sur-vitaminé avec cette année un contest au skate parc de 13h à 17h.

Aux côtés d'une centaine d'associations tabernaciennes ou à rayonnement intercommunal réunies sur le forum, les services municipaux culturels (conservatoire Jacqueline-Robin, théâtre Madeleine-Renaud, médiathèque, AMAP...), sportif (École Municipales des Sports), ou de proximité (Espace Vincent-Vigneron et Georges-Pompidou,...) vous attendent pour répondre à vos questions et prendre vos inscriptions !

Venez découvrir les disciplines et activités proposées, au travers de démonstrations en extérieur.

Comme les années précédentes et pour faciliter l'accès au site, deux petits trains parcourront la ville et vous déposeront à l'entrée du Forum (parcours et horaire sur le site de la ville). Un parking gratuit de vélos, poussettes, trottinettes... sera également mis à disposition ainsi que des foodtrucks pour vous restaurer et rester sur place toute la journée !

À partir de 13h, un contest gratuit ouvert à tous dès 13 ans et sur inscription (challenge skate, rollers et trottinette) sera organisé pour inaugurer les nouveaux modules du skate parc. De nombreux lots à gagner.

→ Informations et inscriptions
Service des sports au 01 39 95 90 00
ou par courriel : ssports@ville-taverny.fr ■

Caisses à savon : une descente d'enfer pour El Diablo



Le dimanche 27 mai dernier, la ville de Taverny organisait sa 3^e édition d'une course de caisses à savon toujours en évolution.

Trois points de départ de niveaux de difficulté différents, 900 m de descente (et non plus 600), interludes animés et participatifs avec mime, caricaturiste, descente de sliders, jeux en bois, jeux du garçon de café, batucada, maquillage... bref, une ambiance festive pour admirer les 16 caisses à savon et leurs pilotes avant de récompenser la caisse la plus originale et la caisse la plus rapide.

- Les caisses les plus originales :
1^{er} : **Black pearl** (bateau de pirate)
2^e : **Pasteur Poudlard** (Harry POTTER)
3^e : **Brice de Nice**
- La caisse la plus rapide: **El Diablo**

Retrouvez les photos de la course et des animations sur le facebook de la ville: www.facebook.com/VilleTaverny.fr ou en scannant ce flash code. ■



LE FOOTBALL TABERNACIEN A LE VENT EN POUPE

Lila Remache a commencé le foot à l'âge de 9 ans au Cosmo Ermont-Taverny avec son grand frère. Après 6 années à jouer en équipe masculine, elle rejoint l'équipe féminine du Cosmo, puis s'inscrit au FAS Herblay et accède au championnat de D2 Féminine en fin de saison 2012. Malgré des blessures, elle décide de poursuivre sa carrière sportive aux États-Unis. Très technique, elle est vite repérée et change d'université. À 19 ans, elle est en 2^e année de business International et est désormais milieu de terrain au Columbus Eagles FC, (Ohio) dans une équipe de foot féminine dont elle est aussi devenue entraîneur adjointe diplômée.

Kader Bamba, a grandi à Taverny où ses parents vivent toujours. Il a commencé à jouer au foot au Cosmo. À 9 ans, il est parti au centre sport-études TFC de Toulouse où il est resté jusqu'à l'âge de 15 ans. Il a rejoint le club sportif de Sedan dans les Ardennes en tant que professionnel pendant 4 ans. Repéré par Le Mans FC, il a été recruté comme joueur professionnel. Cette saison, il compte sept buts en National 2 avec son club et a contribué à la montée de celui-ci en National 1. Convoité par de nombreux clubs de L1, le milieu offensif de couloir du Mans FC va rejoindre le FC Nantes à la fin de la saison.



Ces deux joueurs de talent à l'avenir prometteur, sont la fierté de la ville de Taverny et de son club de football.

FERMETURE DE LA PISCINE

La piscine intercommunale de Taverny sera fermée pour effectuer des travaux de réhabilitation du traitement d'air mené par Val Parisis. Ces travaux se feront en deux phases afin d'impacter le moins possible les activités des clubs et l'accès au public.

La piscine sera donc fermée du 2 juillet au 29 octobre afin de créer une nouvelle centrale de traitement d'air. Dans un deuxième temps, des travaux seront menés en extérieur jusqu'à fin novembre, sans impact pour les ouvertures au public.

PENSEZ À VOTRE CARTE ACCÈS JEUNES 2018-2019

Depuis 2011, afin d'encourager la pratique associative des jeunes, la ville a mis en place le dispositif annuel Accès Jeunes (Aide à la Cotisation Culturelle et Sportive), permettant aux familles de quotient familial T1 et T2, de bénéficier d'une aide financière au règlement de la cotisation annuelle d'un enfant s'inscrivant dans une association sportive ou culturelle tabernacienne pour l'année scolaire. En 2018, plus de 352 enfants ont bénéficié de ce dispositif pour un budget de 22 353 €.

Comment procéder ?

Retirez dès le 1^{er} juin 2018 la carte «Accès jeunes» auprès du service Accueil de l'hôtel-de-ville pour les enfants encore scolarisés en classe primaire; et au service des sports et vie associative pour les autres. Les cartes, valables **jusqu'au 9 novembre 2018 inclus** concernent les enfants nés entre le 1^{er} janvier 1998 et le 31 décembre 2014.

Retrouvez la liste des documents à fournir ainsi que les associations partenaires sur le site de la ville. Renseignements auprès du service Sports et Vie associative
149 rue d'Herblay
Tél. 01 39 95 90 00

Festival de cinéma de Taverny



Concert d'ouverture par le lycée Jacques-Prévert



Master-class scénario avec Gilles Legardinier et Guillaume Laurant



Conférence « doublage » avec Juliette Degenne et Gabriel Le Doze



L'atelier fond vert qui a transformé le public en super-héros

4^e édition - «Rêve au Cinéma»



Les elfes du cinéma en déambulation



Saynettes et combats à l'épée par la Compagnie «Fleur de Lys»



Le jury du concours de courts-métrages.
De gauche à droite: Vannina Prévot, adjointe au maire, Nicolas Djermaç, comédien et tabernacien, Florence Portelli, maire de Taverny, Juliette Degenne, comédienne et tabernacienne, François Daubigny, comédien, et Aurélien Lachaussée technicien audiovisuel tabernacien.



Merci aux partenaires qui ont soutenu ce 4^e Festival de Cinéma



Fred Weber, la musique chevillée au corps

La mairie de Taverny recèle des talents cachés. Aujourd'hui Taverny'mag vous fait découvrir un agent communal pas comme les autres.



Tabernacien depuis dix ans, Fred Weber est reprogrammeur à la mairie mais surtout, à ses heures, un musicien déjanté qui a du souffle!

Cela fait 20 ans que Fred «s'éclate» dans un groupe de musique de rock alternatif «Assoiffés» en tant que tromboniste.

Comment en vient-on à jouer du trombone, un instrument peu classique ?

«Entre 15 et 17 ans, je jouais de la basse dans un groupe, mais le groupe s'est éteint de lui-même et je me suis tourné... vers le foot et la moto! J'ai laissé de côté la musique pendant près de 10 ans avant d'y revenir en retrouvant, dans un concert, le batteur de mon premier groupe qui avait, lui, continué dans la musique. On a renoué des liens et je me suis intéressé aux cuivres. On m'a prêté un trombone, instrument atypique, original et festif qui m'attirait et je me suis entraîné seul pendant six mois en m'appuyant sur des disques, puis ensuite avec d'autres musiciens.

Vous êtes un autodidacte en fait ?

Oui j'ai appris en observant, en écoutant, sans jamais trop connaître le solfège! Puis j'ai intégré le groupe qui avait déjà un clarinetiste, un trompettiste et un saxophoniste et qui avait des défections dans ses rangs. Donc, au pied levé, j'ai dû apprendre 12 chansons en un mois et je me suis lancé sur la scène sans jamais en avoir fait. Et ça a été transcendant !

Comment fonctionne le groupe ?

J'ai intégré un groupe existant qui avait beaucoup de scène à son actif, un CD de 4 titres, un album de 14 titres et un live. Cela faisait 10 ans qu'ils se connaissaient mais je suis arrivé au moment où le groupe avait besoin de sang neuf et ça s'est fait tout seul. Du dépannage, c'est devenu permanent. «Assoiffés», c'est aussi un style de musique rock alternatif, mâtiné de ska, de reggae qui correspondait à mes influences: Mano Negra, les Satellites, Noir Désir, les Wampas... et la découverte de la scène a été décisive. Le groupe «Assoiffés» s'auto-produit. On écrit les mélodies,

puis nos textes à plusieurs mains, on répète dans un studio monté dans la cave du batteur et on enregistre chez un ami ingénieur du son. On a produit deux albums tous ensemble. Chacun vient d'univers et de métiers différents, mais le noyau dur du groupe est très soudé.

Quelles sont les contraintes de cette passion ?

Cela demande bien sûr beaucoup d'heures de répétition ensemble mais aussi seul chez soi, des déplacements parfois en province pour des concerts, et la vie de famille peut parfois en pâtir. Il y a même eu des fois où je partais en vacances avec mon trombone car on avait un concert en cours de route. Maintenant, le rythme est moins dense et les concerts se font par périodes, celles des festivals, des scènes ouvertes...

À bientôt 50 ans, le souffle, la passion, l'énergie et l'envie sont-elles toujours aussi présentes qu'à 30 ans ?

L'envie est toujours là, mais on s'essouffle un peu même si le groupe est très soudé.

On aime partir entre potes et l'ambiance des concerts qui fait monter l'adrénaline. Et surtout, ça nous change de notre vie «officielle». On quitte notre peau d'orthophoniste, de prof, ou d'imprimeur dans mon cas, pour notre 2^e vie, celle de musicos.

Alors quelle est la recette pour garder un groupe soudé aussi longtemps ?

Je pense qu'on se connaît bien, on se fait confiance, on connaît la vie de tous les autres, mais surtout il n'y a pas de question d'égo ou de meilleur que l'autre. On joue pour le plaisir, sans question d'argent non plus, car on n'est pas rémunéré. L'argent des concerts est investi dans l'association du groupe pour des T-shirts, CD, réparations d'instruments...

Sans la musique quelle aurait pu être votre vie ?

Elle fait partie de moi depuis 25 ans. Je n'imagine pas ma vie sans la musique, sans le plaisir de monter sur scène, sans la satisfaction de jouer nos morceaux et de voir le public les apprécier.

→ www.facebook.com/Assoiff

Les propos des différents groupes politiques n'engagent que leurs auteurs.

Groupe de la majorité

Une nouvelle énergie pour Taverny

Un mandat d'élu entraîne des responsabilités qu'il incombe de respecter, demande à prendre de la hauteur et à déployer d'importants efforts au quotidien pour servir l'intérêt général et les habitants. Un mandat d'élu doit être continuellement irrigué par l'envie indéfectible de voir notre ville évoluer et se développer, pour que tout un chacun puisse s'y épanouir et se sentir heureux d'y vivre. Ce sentiment et ce fil conducteur de l'action publique, pourtant évidents, doivent traverser unanimement tous les élus et constituent le carburant de notre motivation et de notre engagement inépuisables.

Nous avons ainsi rêvé d'avoir face à nous une opposition qui partagerait cette même volonté de réfléchir et d'agir au service des Tabernaciennes et des Tabernaciens. Une opposition qui viendrait nourrir nos projets en apportant sa sensibilité et son point de vue forcément différents des nôtres mais tout aussi légitimes et défendables, à partir du moment où ils s'inscrivent dans une réalité et qu'ils sont étayés par des faits et des arguments.

Au lieu de cela, qu'avons-nous face à nous ? Une opposition qui se plaint de ne pas avoir un visage assez grand sur un trombinoscope ; une opposition qui semble découvrir que, dans une ville chargée d'histoire et vieille de plusieurs siècles, les trottoirs ne sont pas forcément aussi larges que ceux construits de nos jours ; une opposition qui appuie ses raisonnements et ses argumentations sur la rumeur, la diffamation et les attaques personnelles ; une opposition qui donne des leçons de solidarité après avoir notamment laissé des personnes en

situation de fragilité fréquenter une épicerie sociale remplie d'amiante, pas aux normes et aux conditions d'hygiène douteuses. Madame le Maire pourrait déclarer que le soleil brille à Taverny lors d'une belle journée estivale qu'ils en viendraient à contester la météo pour le simple plaisir de s'opposer.

Nous avons rêvé d'avoir une opposition crédible et constructive, prête à mettre les logiciens partisans et les tambouilles politiques de côté pour accepter le suffrage démocratique et travailler à servir la ville. Force est de constater qu'elle se maintient dans la confrontation stérile et perpétuelle et dans des positionnements politiques pourtant totalement dépassés et obsolètes, en décalage complet avec ce qu'attendent les citoyens de leurs élus et représentants.

Notre opposition ne sait que voir à travers des étiquettes politiques quand, dès 2014, nous créions une liste aux deux tiers non politisée, non encartée, et intégralement animée par la volonté de faire bouger les choses et de mettre la main à la pâte pour Taverny.

Cette situation a beau se révéler affligeante et inspirer le dépit, elle n'impacte pas pour autant notre énergie. D'autres font de la politique et n'ont qu'en ligne de mire les prochaines élections municipales, quand nous continuons de travailler pour le bien de notre commune. De nombreux projets pensés pour vous et votre quotidien continueront ainsi à se réaliser et à voir le jour dans les prochains mois.

Groupes de l'opposition

Groupe Europe Écologie les Verts

Bétonnage

Ils sortent de terre et les tabernaciens sont très inquiets. Les projets immobiliers de Madame la Maire arrivent peu à peu à leur concrétisation et ça fait peur. Sans concertation, sans écouter les avis des riverains ni des comités de quartiers, voilà du bétonnage à marche forcée qui va laisser des traces indélébiles dans la vie des tabernaciens. Les conséquences mal évaluées en termes de trafic routiers, de stationnement et de transport en commun vont nuire durablement aux tabernaciens, qui n'avaient pas besoin de ça ! Dans le même temps le petit commerce souffre, l'attractivité du centre ville diminue et le cinéma a fermé. Dans de nombreuses rues le bâti se dégrade, signe d'une paupérisation de notre ville. Ce n'était pas tout à fait le programme qui nous avait été vendu en 2014. Décidément la potion est bien amère.

Albine Caillié

Front de Gauche

Texte non parvenu

Groupe Socialiste et apparentés

L'association : La Fédération des Malades et Handicapés poussée dehors par la municipalité et vouée à disparaître ?

La FMH fait face à la décision de la Mairie de lui exiger un loyer de 3492 €/an, alors qu'elle occupait son local gratuitement. Une décision qui s'ajoute à la suppression par le gouvernement de son emploi aidé. Non contente d'imposer ce loyer démesuré et de baisser la subvention de l'association, la ville lui a ensuite signifié son refus de renouveler la convention d'occupation des locaux et l'a mise en demeure de quitter les lieux : ce qui la condamne de fait.

Au nom de la solidarité, de l'intégration du handicap dans notre société, nous regrettons ces agissements : un effort communal doit être fait pour sauver l'association.

Gérard Dagois

Taverny Bleu Marine

Hommage à Michel Sénéchal

C'est avec une vive émotion et une profonde tristesse que j'ai appris le rappel à Dieu de mon ami Michel Sénéchal le saint jour de Pâques.

J'avais la chance de le rencontrer souvent car il était mon voisin, il me suffisait de traverser la rue Auguste Godard pour aller lui rendre visite.

C'était un homme profondément gentil et aimable. Il avait un très joli sourire qui reflétait toute la douceur de son âme. Ténor et comédien virtuose, il avait une voix très pure, claire et bien timbrée. Véritable monument de l'Opéra français, il me confiait souvent qu'il avait eu une chance incroyable dans sa vie de connaître une si brillantissime carrière musicale.

Né en 1927 à Paris, il entre au Conservatoire National Supérieur de Paris où il obtient un premier prix de chant. Il se produit par la suite très régulièrement à l'Opéra de Paris, à l'Opéra-Comique, au théâtre du Châtelet ainsi qu'au festival de Salzbourg où il chante sous la direction d'Herbert von Karajan. Michel Sénéchal avait une admiration toute particulière pour ce grand chef dont il avait un portrait dédié qu'il aimait montrer avec fierté.

Profondément attaché à la langue française, il fonde et préside avec le chef d'orchestre Georges Prêtre l'association « L'Art du chant français » qui défend le patrimoine lyrique et la tradition du chant français. Michel Sénéchal termine sa vie paisiblement à Taverny, ville qu'il chérissait tout particulièrement.

Quel beau symbole que de disparaître la nuit de Pâques, cette nuit où le Christ a vaincu la mort.

Que Michel Sénéchal repose en paix, et qu'il chante désormais pour l'éternité la gloire de Dieu.

Alexandre Simonnot - simonnot.fr@gmail.com

Contacts & adresses des services municipaux

■ Atelier municipal d'arts plastiques

14 allée des Cavelines
Tél. 01 30 40 79 53
Port. 06 11 35 26 46

■ Centre communal d'action sociale

105 rue du Maréchal Foch
Tél. 01 34 18 72 18

■ Piscine intercommunale

Square Georges-Vallerey
Tél. 01 34 50 34 70

■ Piscine intercommunale

Square Georges-Vallerey
Tél. 01 34 50 34 70

■ Piscine intercommunale

Square Georges-Vallerey
Tél. 01 34 50 34 70

■ Conservatoire municipal

• 174 rue de Paris (siège administratif)
Tél. 01 30 40 27 09
• 44 rue de Montmorency
Tél. 01 39 60 16 53

■ Hôtel-de-Ville

2 place Charles-de-Gaulle
Tél. 01 30 40 50 60
• Lundi de 13 h 30 à 17 h 30
• Mardi, mercredi, jeudi et vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
• Samedi de 9 h à 12 h.

■ Jeunesse

6 rue du Chemin Vert de Boissy
Tél. 01 34 18 17 12
• Centre social Georges-Pompidou
Tél. 01 39 95 54 05
• Centre social Vincent-Vignerou
Tél. 01 39 95 53 85

■ Maison de la Petite enfance

« Les Minipousses »
9 rue du Chemin Vert de Boissy
Tél. 01 30 40 58 40

■ Médiathèque

« Les Temps Modernes »
7 rue du Chemin Vert de Boissy
Tél. 01 30 40 55 00
www.les-temps-modernes.org

■ Piscine intercommunale

Square Georges-Vallerey
Tél. 01 34 50 34 70

■ Police municipale

2 rue des Charmilles
Tél. 01 78 70 52 53

■ Service Scolaire

2 place Charles-de-Gaulle
Tél. 01 30 40 50 90

■ Sports - Vie associative

149 rue d'Herblay
Tél. 01 39 95 90 00

■ Théâtre Madeleine-Renaud

6 rue du Chemin Vert de Boissy
Tél. 01 34 18 65 10

Taverny' Scope

Prochaines manifestations et animations culturelles et sportives

Vendredi 22 juin

■ ATELIERS DE CUISINE POUR LES 60 ANS ET PLUS

Organisés par la mairie en partenariat avec l'hôpital Le Parc et API Restauration, 1 vendredi par mois pour une séance déjeuner ou une séance goûter.

Animés par un chef de cuisine et une diététicienne.

Cuisine thérapeutique de l'hôpital Le Parc

Renseignements et inscriptions au Service du Logement et de la Prévention 01 34 18 72 18

Vendredi 22 juin à 15h30

■ VENDREDI CINÉ

« Victoria », comédie de Justine Triet (Fr., 2016, 1h36) avec Virginie Efira, Vincent Lacoste et Melvil Poupaud

Médiathèque Les Temps Modernes

Entrée libre - Réservation conseillée

01 30 40 55 00

Vendredi 22 juin de 16h à 22h

■ COMPÉTITION DE SAUTS ET LANCERS

Organisée par le CCT Athlétisme

Stade Le Coadic - 12 rue Jean-Baptiste Clément

Samedi 23 juin de 12h30 à 17h30

■ PIQUE-NIQUE ENTRE VOISINS AUX PINS

Pique-nique entre voisins organisé par le conseil citoyen des Pins, ouvert aux habitants du secteur.

Chacun apporte son repas et des animations familiales seront proposées.

Résidence des Pins - Allée des Peupliers

Samedi 23 juin à 20h30

■ THE DREAM OF A CHILD

Création musicale

Jean My Truong, batteur et compositeur de jazz, à la rencontre des élèves du conservatoire.

Théâtre Madeleine-Renaud

Entrée libre mais réservation indispensable auprès du Conservatoire

Lundi 25 juin à 20h

■ CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La Frette-sur-Seine

Renseignements Val Paris au 01 30 26 39 41

Jeudi 28 juin à 20h

■ CONSEIL MUNICIPAL

Salle du Conseil

Rez-de-Jardin de l'Hôtel-de-ville

Renseignements au 01 30 40 50 60

Samedi 30 juin de 11h à 18h30

■ PORTES OUVERTES AU CENTRE SOCIAL VINCENT-VIGNERON

Place du Pressoir

Renseignements 01 39 95 53 85

vignerou@ville-taverny.fr

Samedi 30 juin à 20h30

■ PLACE AUX AMATEURS AU TMR!

Grand spectacle de l'association LA DANSE DANS LA VILLE - COSMO ACROBATIE

Théâtre Madeleine-Renaud

Renseignements & réservations auprès de:

Dany Franck - 06 23 07 26 84

Vendredi 6 juillet à 20h30

■ GALA DE L'ALT

Théâtre Madeleine-Renaud

Renseignements au 01 34 18 20 21

Courriel : amicale-laique@wanadoo.fr

Vendredi 13 juillet

■ FÊTE NATIONALE

À l'occasion de la Fête nationale qui aura lieu le 13 juillet au Parc François-Mitterrand, la ville de Taverny vous propose un spectacle circassien à 18h suivi d'animations musicales de 19h à 23h, clôturées par le traditionnel spectacle pyrotechnique sur le thème du rêve.

À ne pas rater !

**Samedi 15 septembre de 11h à 18h
et dimanche 16 septembre**

■ JOURNÉES DU PATRIMOINE & FÊTE DES VENDANGES

- Exposition d'œuvres communales au sein de l'église Notre-Dame de Taverny le samedi.
- Traditionnelle Fête des Vendanges le dimanche en centre-ville.

Programme à venir.

Dimanche 23 septembre de 8h à 18h

■ BROCANTE DU CENTRE-VILLE

La brocante de rentrée aura lieu le dimanche 23 septembre sur le parking Charles-de-Gaulle et la rue de Paris.

Inscriptions: comme l'an dernier, les inscriptions se feront par le biais d'un bulletin d'inscription téléchargeable sur www.egs.fr ou sur le site de la ville www.ville-taverny.fr

Les Mercredis d'été

ANIMATIONS ESTIVALES « MERCREDIS D'ÉTÉ »

Ateliers créatifs et de loisirs, activités sportives, animations culturelles, stand d'accueil et d'information sur place. Vente de boissons, alimentation sucrée, glaces, sur place chaque mercredi.

Toutes les activités et ateliers proposés durant les quatre mercredis d'été seront animés et encadrés par les équipes d'animation des services municipaux (Jeunesse, centres sociaux Vincent-Vigneron et Georges-Pompidou, Médiathèque Les Temps Modernes, service des Sports), des partenaires associatifs (MLC...) et prestataires.

Parc de Pontalis et Terrain vert de Boissy

TOUT PUBLIC: enfants, jeunes et familles. Les mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents

MERCREDI 11 JUILLET

À LA DÉCOUVERTE DE L'EUROPE

- **Ferme pédagogique:** présentation des animaux de la ferme et atelier éducatif
- **Promenade en calèche et à poney**
- **Sculpture sur ballons, tours de magie**
- **Ateliers créatifs:** fabrication d'éventails, de bijoux, de masques vénitiens,...
- **Activités sportives:** relais sportif « monuments et pays d'Europe », pétanque finlandaise, badminton et pétéka
- **Jeux, circuit voitures** pour les plus petits
- **Lecture de conte** pour enfants à 16h

MERCREDI 18 JUILLET

À LA DÉCOUVERTE DE L'AFRIQUE

- **Ateliers créatifs:** fabrication de bracelet africain, de tableau, corbeille, papyrus, tresse, bombe à graine...
- **Jeu du totem, création awalee**
- **Initiation percussions et danse orientale**
- **Activités sportives:** jeu du dibeke, chenille
- **Lecture de conte** africain à 16h

MERCREDI 25 JUILLET

À LA DÉCOUVERTE DE L'ASIE

- **Ateliers créatifs:** cartes cerisier japonais, lanterne et bijoux, origami et calligraphie/pochoir,...
- **Fabrication cerfs-volants**
- **Activités sportives:** tir à l'arc, sumo géant
- **Jeu du mahjong**
- **Lecture de conte** à 16h

MERCREDI 1^{er} AOUT

À LA DÉCOUVERTE DE L'OCÉANIE

- **Ateliers créatifs:** tatouage tribal, colliers à fleurs, fabrication cadres, création planche de surf
- **Réalisation fresque aborigène**
- **Jeux:** chamboule tout,
- **Activités sportives:** initiation rugby, trampoline
- **Animation surf mécanique**
- **Lecture de conte** à 16h

NAISSANCES

- Essil BUCAK, née le 31 décembre 2017
- Azéline MESSAGER SAINCOTILLE, née le 24 janvier 2018
- Valentin BOISSEAU, né le 30 janvier 2018
- Saïf-Eddine KADEM, né le 21 février 2018
- Louis GUIOT, né le 28 février 2018
- Santiago SANTOS PINHAIS, né le 28 février 2018
- Louane CHIRON, née le 28 février 2018
- Mia CWIOK, née le 7 mars 2018
- Milàn LANGE, né le 20 mars 2018
- Pablo LEBRANCHU, né le 20 mars 2018
- Cloé AZOULAY, née le 5 avril 2018
- Arthur MARIAX, né le 6 avril 2018
- Pierre-Louis ROBACHE, né le 7 avril 2018
- Clément TOURANI, né le 7 avril 2018
- Rym SARI née le 11 avril 2018
- Louise RIBOT née le 18 avril 2018
- Clara PIMOUI, née le 19 avril 2018
- Enes GÜRLEK né le 22 avril 2018
- Bérénice RANCE née le 22 avril 2018
- Soline PERCHAT née le 23 avril 2018
- Alyssa MORIOT née le 23 avril 2018
- Robin ARNOULD né le 28 avril 2018
- Ben ASSIMAKOU né le 30 avril 2018
- Gabriel VAUSSANVIN né le 1^{er} mai 2018
- Inaya HUYNH née le 6 mai 2018
- Eva BRITO ALVES née le 8 mai 2018
- Abdramane TRAORÉ né le 11 mai 2018
- Assia BELLIFA née le 13 mai 2018
- Izia PATRY FRÈRE née le 20 mai 2018

MARIAGE

- Patricia GIANNINI et Didier CALVES, mariés le 3 mars 2018
- Sabine VELIZ et Tengiz ASOEV, mariés le 17 mars 2018
- Virginie VASSEUR et Damien CHANCE, mariés le 24 mars 2018
- Tara MARTIN et Clément MAILLOCHON, mariés le 7 avril 2018
- Sandrine RODRIGUES MACHADO et Eurico RODRIGUES, mariés le 14 avril 2018
- Nadine LEFEVRE et Jacques SCHNEIDER, mariés le 21 avril 2018
- Hayet-Eddine BELARIBI et Karim BOUGHERARA, mariés le 28 avril 2018
- Shirley TROTIN et Frédéric MERCIER, mariés le 5 mai 2018
- Nathalie PIPO et Armindo ALÈM MACHADO, mariés le 19 mai 2018
- Alexia MAY et Vincent PÉLEGRIN, mariés le 26 mai 2018
- Carole DOUVIN et Pierre BURBAUD, mariés le 26 mai 2018
- Magali MOYA et Claude MACCHIONE, mariés le 26 mai 2018

DÉCÈS

- Cherif SELHI, décédé le 26 février 2018 à 93 ans
- Michel AUTIN, décédé le 13 mars 2018 à 88 ans
- Michel PANELLI, décédé le 16 mars 2018 à 81 ans
- Alvine TASSAN-ZANIN, décédé le 25 mars 2018 à 84 ans
- Michel SÉNÉCHAL, décédé le 1^{er} avril 2018 à 91 ans
- Marie-Yvonne GARCIA VALERO, décédée le 7 avril 2018
- Mirko IVANCIC, décédé le 9 avril 2018

un Bel ETÉ à Taverny

**DU 1^{er} JUILLET
AU 23 SEPTEMBRE
2018**

DIMANCHE 1^{er} JUILLET

DIMANCHE AU KIOSQUE : HOMMAGE À MICHEL SÉNÉCHAL
16H - PARC HENRI-LEYMA

**DU 2 JUILLET
AU 3 AOÛT**

LES STAGES D'ÉTÉ : STAGES MULTI-SPORTS DE 6 À 18 ANS
10H À 12H ET DE 14H À 17H - DU LUNDI AU VENDREDI

**11, 18 ET 25 JUILLET
ET 1^{er} AOÛT**

LES MERCREDIS D'ÉTÉ : ANIMATIONS ESTIVALES ENFANTS
15H À 18H30 - PARC DE PONTALIS

VENDREDI 13 JUILLET

FÊTE NATIONALE : SPECTACLE DE CIRQUE ET CONCERTS 18H À 22H
FEU D'ARTIFICE : 23H - PARC FRANÇOIS-MITTERRAND

DIMANCHE 9 SEPT.

FORUM DES ASSOCIATIONS : 10H À 18H - GYMNASSE MESSENGER
CONTEST DE SKATE : 13H À 17H - SKATE PARC

DIMANCHE 16 SEPT.

FÊTE DU PATRIMOINE ET DES VENDANGES
VIGNE COMMUNALE ET PARC PIERRE-SALVI

DIMANCHE 23 SEPT.

BROCANTE DU CENTRE-VILLE
8H À 18H - PLACE CHARLES-DE-GAULLE

RENSEIGNEMENTS
01 30 40 50 60
www.ville-taverny.fr

**Ville de
Taverny**